

Musée du Temps - Convention de partenariat avec l'Association de l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon

M. l'Adjoint ROIGNOT, Rapporteur : Le Musée du Temps de la Ville de Besançon vient de finaliser son Projet Scientifique et Culturel (PSC) en vue de l'ouverture de la 2^{ème} tranche de ses salles. Dans ce PSC, le 2^{ème} étage est étendu et remodelé sur le thème général des relations entre science, technique et industrie.

Pour préparer la programmation de ce 2^{ème} étage du Musée du Temps, la Ville de Besançon propose que deux axes soient approfondis :

- * Dossier «Bases de temps»
- * Dossier «Messages sur le temps».

1. Dossier «Bases de temps»

Par ce thème, seront abordées les microtechniques.

En effet, les bases de temps jouent deux rôles :

- une majorité des objets dans lesquels on les trouve inclut de l'électronique. Or tout système électronique doit être complété par une horloge interne pour assurer sa régularité et donc sa performance : c'est la base de temps.

- un microsystème intègre dans un seul ensemble des fonctions utilisant différentes technologies. Un des problèmes est donc de faire inter agir et communiquer ces fonctions entre elles. Il y a besoin d'un chef d'orchestre qui fasse intervenir chacune de celles-ci au bon moment ; la base de temps assure ce rôle. Pour rester dans les comparaisons musicales, on peut la comparer au métronome, car comme lui elle bat la mesure.

La séquence microtechnique actuelle sera remodelée pour une nouvelle présentation à ouvrir en 2006 à l'occasion du Salon Micronora de Besançon.

2. Dossier «Messages sur le temps»

Lors de l'exposition *Nous les voyageurs du Temps*, de juin 2002 à décembre 2003, le musée a invité les visiteurs à s'exprimer par écrit sur le temps, en lui posant des questions du type *qu'est-ce que le temps ?*

Au cours des dix-huit mois que dura l'exposition, environ 65 000 visiteurs passèrent dans la salle. Près de 5 000 messages furent déposés.

Le projet du musée est, à partir de ce corpus, de fonder une collection immatérielle de textes, paroles, témoignages.

Une réflexion doit donc être menée sur ces écrits, pour aboutir aux préconisations nécessaires à l'organisation et l'exploitation de ce nouveau corpus.

A ce titre et dans le cadre de la préparation de ce projet, la Ville de Besançon demande à l'association de l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon, deux études sur les «Bases de temps» et sur «Messages sur le temps». Une convention de partenariat sera signée à cet effet entre la Ville de Besançon et cet organisme.

Ce partenariat s'élève à 8 000 € TTC. La dépense correspondante sera imputée sur la ligne 20.322/2031.86021 CS 53000 et versée à l'association selon les termes de la convention.

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur ce projet,
- autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir avec l'Association de l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 5, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 15 juillet 2005.